

du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sont situées dans 59 villages qui n'ont pas été officiellement désignés comme réserves. Aucun résident permanent de Terre-Neuve n'est enregistré aux termes de la Loi sur les Indiens.

Les deux tiers environ des quelque 18,000 Inuit du Canada déclarés lors du recensement de 1971 vivent pour la plupart dans des communautés des Territoires du Nord-Ouest (11,400), et le reste, surtout dans le Nouveau-Québec (3,800), au Labrador (1,000) et dans le Nord de l'Ontario (800). Comme partout ailleurs au Canada, le taux de natalité chez les Inuit a diminué ces dernières années, mais plus rapidement et à partir d'un niveau beaucoup plus élevé. En 1971, chez la population inuit des Territoires du Nord-Ouest il était tombé à environ 38 pour 1,000 habitants, comparativement à une moyenne canadienne de 17 pour 1,000 habitants.

4.4 Ménages et familles

Cette section renferme certaines statistiques de base sur les ménages et les familles recueillies lors du recensement de 1971. On peut obtenir de plus amples renseignements en consultant les bulletins du recensement de 1971. Les bulletins se rapportant aux ménages et aux familles, qui seront publiés dans une série d'études sur les ressources humaines du Canada et qui constitueront une partie du Volume V du recensement de 1971, seront particulièrement intéressants.

4.4.1 Taille et genres de ménages

Le ménage, suivant la définition du recensement, représente une personne ou un groupe de personnes occupant un même logement. Il se compose ordinairement d'un groupe familial, avec ou sans chambreurs, employés, etc. Il peut aussi se composer d'un groupe de personnes non apparentées, de deux ou plusieurs familles partageant le même logement, ou d'une personne seule. Les statistiques présentées dans cette section ne se rapportent qu'aux ménages privés. Les ménages collectifs, comme par exemple ceux des hôtels, motels et institutions de divers genres (qui comprennent généralement au moins 10 personnes non apparentées) ont été exclus en raison des profondes différences qu'ils présentent avec les ménages privés, différences qui pourraient fausser les caractéristiques de la taille et de la composition des ménages.

Le nombre de ménages privés au Canada est passé de 4.5 millions en 1961 à 6 millions en 1971, ce qui représente une augmentation de près d'un tiers. Le taux d'accroissement de la population correspondant était beaucoup plus faible, soit 18%. Cet écart reflète l'augmentation marquée du nombre de ménages d'une ou deux personnes, observée ces dernières années. En général, la répartition des ménages par province en 1971 suivait de près la répartition de la population: l'Ontario comptait le plus grand nombre de ménages (2.2 millions), suivi par le Québec (1.6 million) et la Colombie-Britannique (668,000).

Taille des ménages. Le tableau 4.23 indique le nombre total et la taille moyenne des ménages par province pour les années de recensement 1961, 1966 et 1971. Lors du recensement de 1971, la taille moyenne des ménages canadiens était de 3.5 personnes, contre 3.7 en 1966 et 3.9 en 1961. Lors de ces trois recensements, c'est Terre-Neuve qui possédait la moyenne la plus élevée de personnes par ménage. La diminution de la taille moyenne des ménages durant la période 1961-66 était principalement attribuable à deux provinces, le Nouveau-Brunswick et le Québec, mais durant la période 1966-71 il s'est produit une nouvelle baisse dans toutes les provinces.

Ménages familiaux. Aux fins du recensement, tous les ménages privés sont répartis en deux catégories de base: les ménages familiaux et les ménages non familiaux, selon que le ménage comprend ou non une ou plusieurs familles. Le tableau 4.24 donne la répartition des ménages suivant ces catégories pour les années de recensement 1961, 1966 et 1971.

Bien que les ménages familiaux aient augmenté en nombre, passant de 3.9 millions en 1961 à près de 4.4 millions en 1966 et à 4.9 millions en 1971, ils ont diminué en proportion, tombant de 86.7% en 1961 à 84.5% en 1966 et à 81.7% en 1971. La proportion des ménages multifamiliaux a baissé de 3.7% en 1961 à 2.0% en 1971, ce qui indique normalement une diminution du surpeuplement des ménages. Par ailleurs, les ménages non familiaux ont augmenté en nombre et en pourcentage de l'ensemble des ménages. Cette progression est due uniquement à l'augmentation de la part des ménages unifamiliaux, qui est passée de 9.3% en 1961 à 11.4% en 1966 et à 13.4% en 1971. Ainsi donc, ce n'est pas la constitution de nouvelles familles qui est le seul facteur responsable de l'augmentation générale du nombre des ménages; certains membres